AVIS AUX NAVIGATEURS
PORT DE PLAISANCE DE LA ROCHELLE

POLICE DU PORT
PORT DE PLAISANCE
VILLE DE LA ROCHELLE

Avis N° 35/2020 - Objet : Démontage de la canalisation de dragage

---

Les plaisanciers et utilisateurs du Port de Plaisance de La Rochelle sont informés que :

L'entreprise « Le Scaphandre » va procéder au démontage des derniers éléments de la canalisation de dragage immergée le 08/07/2020

Le démontage de la canalisation immergée bloquera la circulation maritime entre la sortie du port et les bassins du Bout Blanc et du Marillac dans le courant de la journée du 08/07/2020 pendant une durée de 30 minutes (la canalisation est située à proximité de la cale à dériveurs).

L'attention des navigateurs est attirée sur le fait qu'ils devront suivre scrupuleusement et immédiatement les consignes données par l'autorité portuaire.

Pour toute question, vous pouvez contacter la capitainerie 24h/24, 7j/7 au : 05 46 44 41 20 ou VHF09.
Nous vous remercions de votre compréhension.

Diffusion :
x Plaisanciers du port de La Rochelle
x Affichage capitainerie
x Personnel capitainerie
x Professionnels du nautisme de La Rochelle
x Croisiéristes / bus de mer / passeur
x Associations nautiques rochelaises
x Ports de proximité
x CROSS Etel

Fait à La Rochelle, le 7 juillet 2020

Patrice BERNIER

Maitre de Port Principal,